



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



UN LIBRARY

Distr.
GENERALE

A/C.4/36/4/Add.1
1er octobre 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-sixième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 19 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE
AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL

Demande d'audition

Lettre datée du 24 septembre 1981, adressée au Président de la
Quatrième Commission par M. Thomas Jallaud, Secrétaire général
de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie
Démocratique 1/

Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la possibilité pour l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique d'intervenir devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin d'y présenter la question du Sahara occidental.

L'Association regroupe de très nombreuses personnalités appartenant à tous les courants de pensée de notre pays, notamment plusieurs membres du Gouvernement français. Par ailleurs, la France est directement concernée par ce conflit, en raison tout à la fois des relations étroites qu'elle entretient avec les Etats de la région du Maghreb et de la proximité géographique de cette dernière avec l'Europe.

Nous pensons que notre Association est habilitée à présenter son opinion sur ce conflit et de participer ainsi aux efforts de la communauté internationale pour le retour à la paix dans la région Nord-Ouest de l'Afrique.

(Signé) Thomas JALLAUD
Secrétaire général

1/ Distribuée conformément à une décision prise par la Quatrième Commission à sa 2ème séance, le 1er octobre 1981.